

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HENRI LACROIX

Comparaison des prix français et étrangers. Parité économique des monnaies

Journal de la société statistique de Paris, tome 83 (1942), p. 165-183

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1942__83__165_0

© Société de statistique de Paris, 1942, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

COMPARAISON DES PRIX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS PARITÉ ÉCONOMIQUE DES MONNAIES

I — BUT ET INTÉRÊT DE LA COMPARAISON

La comparaison des prix français et étrangers a pour but de nous apporter un **renseignement** sur la position économique de la France par rapport aux autres pays. Elle rentre dans le cadre des études de la conjoncture économique : elle doit intervenir au même titre que l'étude du mouvement intérieur des prix pour l'établissement du diagnostic économique et peut, dans une certaine mesure, guider la prévision de l'évolution future.

En effet, sauf pour les régimes autarciques (auxquels l'évolution de la conjoncture étrangère ne saurait cependant être totalement indifférente), la conjoncture extérieure des prix présente autant d'importance pour l'avenir économique que le mouvement des prix intérieurs.

L'usage est d'admettre que les bas prix intérieurs sont favorables à l'exportation et les hauts prix à l'importation. Or, c'est une notion simple à concevoir que la facilité des exportations indique une situation économique avantageuse. Il est évident que cette situation est en particulier un stimulant à la production. Cependant, il faut se souvenir que le faible niveau des prix dans un pays n'est pas toujours à son avantage : les exportations accrues peuvent être néfastes s'il s'agit de produits agricoles, par exemple, et la situation actuelle nous le prouve sans nécessiter de longs calculs.

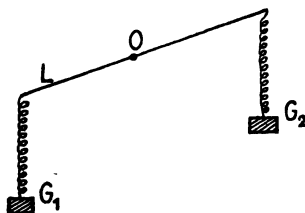
Le déséquilibre des prix intérieurs et extérieurs amène en général les gouvernements à intervenir pour protéger le marché intérieur. Cette protection s'effectue soit par l'élévation de barrières douanières, pour entraver les exportations ou les importations suivant le cas, soit, le plus souvent, par un ajustement des prix nationaux aux prix étrangers. Ce dernier but peut être atteint par la déflation ou la dévaluation. Mais pour le choix comme pour l'application du système à utiliser, il est certain qu'une connaissance complète de la position respective des prix du pays à protéger et des prix extérieurs limitera d'autant les erreurs inévitables que doit commettre un gouvernement interventionniste. Une connaissance même approximative de la situation, est en tout cas préférable à son ignorance totale, car la décision à prendre sera fondée dans ce dernier cas sur une appréciation de sentiment, donc subjective et toujours dangereuse.

L'intérêt et la nécessité de la comparaison s'étaient fait sentir en particulier en 1934-1935, alors que les pays du bloc-or (France, Belgique, Suisse, Hollande) n'avaient pas encore pris de décision concernant le réajustement de leurs prix aux prix mondiaux, c'est-à-dire anglo-saxons. En Belgique, l'étude fut très sérieusement menée, et l'Institut de Recherches Économiques de Louvain a donné, en novembre 1937, d'amples détails sur les théories et le calcul qui ont présidé en 1935 à l'alignement du franc belge sur la livre. Ces calculs sont basés sur des considérations de disparité avec les prix étrangers et ont été facilités par le fait que l'Institut de Recherches Économiques étudiait depuis quelque temps déjà la disparité de prix entre la Belgique et les États-Unis, l'Angleterre et la France.

Mais d'autres questions se posent, moins générales, qui, sur le plan privé, impliquent pour être résolues une connaissance convenable des niveaux comparés des prix internationaux. La conclusion d'accords de compensation demande, pour être discutée sur des bases égales, que chaque pays connaisse sa situation par rapport à l'autre contractant. Nous citerons d'autre part l'exemple suivant : la pénurie de coton a entraîné l'absorption des stocks de ce produit. Or, la loi autorise les industriels à former des provisions en espèces (exonérées de l'impôt sur les bénéfices de guerre) pour assurer le renouvellement de leurs stocks. Dans le cas du coton, sur quelle base ces provisions doivent-elles être calculées? En théorie, sur le prix que l'industriel devra payer pour reconstituer ses stocks, prix qui est, bien entendu, inconnu à l'heure présente. Doit-on utiliser alors le prix taxé actuel, lequel est fictif, et ne s'applique qu'aux stocks restants? Ou faut-il se tourner vers le prix américain sur le marché de New-York? La réponse à cette question fera intervenir pour une part la comparaison des prix du coton et des autres produits. Il faudra, d'autre part, tenir compte du change.

Sans ouvrir ici une discussion sur les diverses théories du change, nous dirons quelques mots de cette question, puisqu'une comparaison internationale des prix ne peut manquer d'introduire le cours du change dans les calculs.

On a beaucoup discuté pour savoir si, en période d'économie libre, les niveaux des prix déterminaient le change ou inversement; finalement, on est généralement d'avis que, comme



Graphique I.

dans tous les phénomènes économiques, le niveau des prix et le cours du change réagissent l'un sur l'autre. Mais nous sommes actuellement dans un système d'économie dirigée, où le change entre la France et l'Allemagne est déterminé par voie d'autorité. Si les prix étaient libres, ils devraient alors se fixer en fonction du change, d'autant plus que notre économie extérieure est polarisée presque totalement vers la seule direction allemande. Mais si l'on veut fixer le niveau des prix par voie d'autorité, il faudra exercer sur ceux-ci une force de compression (ou de traction, suivant le cas).

On peut imaginer une comparaison grossière pour figurer cette situation : soit deux masses G_1 , G_2 , figurant les niveaux des prix dans les deux pays, et un levier L figurant le change mobile autour de son centre O (fig. 1). Les masses sont reliées aux extrémités du

levier par deux ressorts à boudin. Les positions des prix (G_1 et G_2) et du change (inclinaison de L) dépendent alors les unes des autres.

Si nous immobilisons la masse G_2 et le levier L dans une position donnée, la masse G_1 devra se fixer à une hauteur déterminée. Si maintenant nous voulons fixer arbitrairement G_1 à une hauteur inférieure, le ressort reliant G_1 à L exercera sur la masse une attraction d'autant plus forte que le niveau de G_1 aura été fixé plus bas.

Ainsi, le change exerce sur les prix français une force d'attraction d'autant plus grande que le déséquilibre est plus sensible. Dans le cas présent, le change ne pouvant varier (tout au moins dans le sens de la baisse), les prix français sont tirés vers la hausse avec force. On aura une indication de la tension existante en étudiant le déséquilibre entre les niveaux des prix et du change, c'est-à-dire en comparant le change officiel à la *parité économique* des monnaies.

Qu'entendons-nous par parité économique des monnaies? Ou encore par parité des pouvoirs d'achat? Définissons d'abord le pouvoir d'achat d'une monnaie : c'est le pouvoir qu'a cette monnaie d'assurer la satisfaction de nos besoins, nous dit M. Maurice OLIVIER (1). Cette satisfaction s'acquiert en pratique par l'achat d'une certaine quantité de biens et de services.

La parité des pouvoirs d'achat sera alors le cours du change tel, que changée à ce cours, une somme de monnaie d'un des pays permette d'acheter la même quantité de biens et de services dans les deux pays. Si le cours du change d'une monnaie est inférieur à cette parité, la monnaie en question est sous-estimée et inversement.

Dans cette étude, nous avons eu plus particulièrement en vue la position respective des prix français et allemands, notre économie extérieure étant à l'heure actuelle, comme nous l'avons déjà rappelé, tournée presque tout entière vers le Reich.

Or, si la mesure exacte du déséquilibre des prix entre les deux nations est très difficile, un rapide coup d'œil sur les journaux économiques permet de se rendre compte d'un écart important, en faveur de l'Allemagne, entre le cours du change et la parité économique. Cette situation, particulièrement gênante dans un temps de pénurie, peut être rapprochée de celle de l'Allemagne après la guerre de 1914-1918. A cette époque, l'importante sous-estimation de la valeur du mark créait en faveur des autres pays une disparité très importante se traduisant par des faits pratiques : les frontaliers passaient d'un pays à l'autre pour effectuer une grande partie de leurs achats : on allait s'habiller en Allemagne, voire même se faire coiffer.

Il faut toutefois signaler une importante différence entre la situation allemande de 1923 et celle de la France depuis juin 1940 : alors que depuis l'armistice les moyens de paiement français ont toujours été supérieurs aux quantités disponibles de marchandises par suite d'un sévère contrôle des prix et de la pénurie des produits, en 1923 la hausse des prix en Allemagne l'avait emporté sur l'inflation, et aussi nombreux qu'aient été les marks émis, ils étaient en quantité insuffisante pour répondre à tous les besoins. C'est d'ailleurs ce fait qui permit au docteur SCHACHT de lancer le Rentenmark : il suffisait que ce dernier reçoive un peu de confiance, pour que, devant la pénurie des moyens monétaires officiels, on utilisât le Rentenmark comme monnaie.

En passant, signalons que l'exemple allemand de 1923 précise le danger de certaines théories préconisant une politique de hausse rapide des prix pour rétablir l'équilibre des changes : une telle hausse avilissant la monnaie, le déséquilibre n'en devient que plus grand ; en supposant d'ailleurs qu'on arrive à l'équilibre, et que, d'autre part, le change reste fixé à sa valeur actuelle, le problème qui se pose est de savoir comment arrêter au niveau voulu une hausse que l'on n'aurait pas freinée jusque là.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que ces quelques exemples illustrent suffisamment l'intérêt que présente une étude statistique de la comparaison des prix français et étrangers.

Malheureusement, le matériel statistique dont on dispose à l'heure actuelle est très succinct, et nous voudrions tout de suite détromper ceux qui attendraient de cette communication des renseignements précis que les études faites pendant la période de paix, sur des bases statistiques plus larges, n'ont pas permis d'obtenir.

II — LES BASES STATISTIQUES ET LES MÉTHODES

La meilleure méthode de détermination de la parité économique des monnaies de deux pays donnés serait : 1° de mesurer le pouvoir d'achat de chacune de ces monnaies dans leur pays d'origine ; 2° de comparer ces pouvoirs d'achat. Mais le deuxième point présente de sérieuses difficultés.

Nous avons vu que le pouvoir d'achat se traduit habituellement par la somme de biens que l'on peut se procurer avec une quantité de monnaie donnée. Donc, si avec la même somme on peut obtenir à une époque 1 une quantité de biens double de celle que l'on pouvait acheter à l'époque 0, on dira que le pouvoir d'achat de la monnaie a doublé.

Partant de cette notion, c'est par la comparaison du nombre F de francs qu'il faut dépenser en France pour acheter les quantités q_1, q_2, \dots, q_n de n marchandises 1, 2, ..., i , ..., n formant un « budget », avec le nombre A de marks qu'il faut déboursier en Allemagne pour obtenir ce

(1) Maurice OLIVIER, *Les nombres indices de la variation des prix*.

même budget, que l'on déterminera la parité économique $\frac{F}{A}$ du franc et du mark : la parité économique est donc le cours auquel le change doit être fixé pour que deux monnaies aient le même pouvoir d'achat.

Lorsque l'on a comparé les pouvoirs d'achat de deux monnaies à une époque donnée, il suffit de mesurer la variation de chacun d'eux dans leurs pays respectifs pour pouvoir les comparer à une époque ultérieure.

La mesure de la variation du pouvoir d'achat d'une monnaie se ramène au calcul d'un indice des prix : on ne peut acheter deux fois plus (ou deux fois moins) des mêmes produits avec la même somme que si les prix ont baissé de moitié (ou ont doublé).

Ainsi la variation du pouvoir d'achat d'une monnaie doit être inversement proportionnelle à l'indice des prix, et l'on peut définir l'indice du pouvoir d'achat d'une monnaie comme étant l'inverse de l'indice des prix.

Soit, à une époque 0, s_0 le nombre d'unités de monnaie du pays A nécessaire pour l'obtention d'un certain budget : $s_0 = \sum q p_0$ (q représentant la quantité achetée et p_0 son prix dans le pays A).

Soit S_0 le nombre d'unités de monnaie du pays B nécessaire à l'acquisition du même budget : $S_0 = \sum q P_0$ (P_0 , prix dans le pays B).

Soit enfin C_0 le cours du change.

On aura :

Parité économique = $E_0 = \frac{s_0}{S_0} = D_0 C_0$, D_0 étant la disparité, ou décalage entre la parité économique et le cours du change.

De même, on aura pour l'époque actuelle :

$$E = \frac{s}{S} = D C.$$

Supposons que dans chaque pays l'on puisse mesurer les variations I_A et I_B des prix. Si ces indices sont bien représentatifs, nous pouvons admettre que les prix des produits entrant dans le budget ont suivi la même variation, et écrire :

$$\begin{aligned} s &= \sum q p = I_A \sum q p_0 = I_A s_0 \\ S &= \sum q P = I_B \sum q P_0 = I_B S_0. \end{aligned}$$

Nous ne faisons pas ici d'hypothèses sur la forme des indices I_A et I_B .

On obtient alors :

$$D C = \frac{s}{S} = \frac{I_A \times s_0}{I_B \times S_0} \quad D C = \frac{I_A}{I_B} \times D_0 C_0.$$

Si à une époque 0, on connaît C_0 , on pourra calculer la valeur de la parité économique à l'époque actuelle si l'on peut mesurer D_0 et déterminer les valeurs de I_A et I_B . Sous réserve que l'on connaisse le change C (ce qui est loin d'être toujours le cas, en particulier à notre époque), on aura ainsi calculé la disparité D .

On voit que quelle que soit la méthode employée, il faudra procéder à une détermination de la disparité, donc à une comparaison directe des prix à une certaine époque.

a) *Mesure de D_0* . — La détermination de $D_0 = \frac{s_0}{C_0 S_0}$ pose donc la question bien connue de la comparaison des prix d'un pays à ceux d'un autre.

Si la comparaison des prix dans le temps est une question souvent étudiée au point de vue statistique, la comparaison des prix dans l'espace, peut-être en raison même de sa complexité, est un problème certes moins fouillé. Nous rappellerons quelques-unes des difficultés que l'on rencontre dans cette comparaison :

Tout d'abord, il faut que dans les pays à comparer, on puisse trouver les mêmes marchandises ; cette condition étant réalisée, le problème revient à trouver parmi ces marchandises celles dont le cours peut être relevé dans chaque pays. Mais il faut encore qu'il s'agisse de produits pris dans les mêmes conditions de livraison : si l'un des cours concerne le prix à la production et l'autre le prix franco-destination, il n'y a pas comparabilité ; pour un produit dont les cours relevés sont tous deux relatifs à un prix franco-destination, la comparabilité des cotes sera encore mauvaise, car les frais de transport interviendront avec une importance différente dans chaque pays.

Quels produits faut-il comparer ? Les cours les plus faciles à obtenir en période normale sont ceux des marchandises internationales. Mais ces produits sont précisément ceux qui présentent le moins d'intérêt pour la comparaison des pouvoirs d'achat : le prix du blé sur la place de Québec ne saurait varier suivant qu'il est destiné à la France ou à l'Angleterre ; la différence des prix de ce blé à Londres et à Paris provient donc pour la plus grande part du fret et des assurances et ne saurait caractériser les pouvoirs d'achat. Au contraire, le prix d'un produit fini fabriqué dans le pays comporte une grande part de salaires et d'impôts ; son prix de vente est donc beaucoup plus intéressant à utiliser pour la comparaison qui nous intéresse. Malheureusement, les prix de produits finis comparables sont parmi les plus difficiles à atteindre.

En dehors de la non-comparabilité des cours de produits de même importance, il reste encore à savoir si l'on peut comparer les prix d'un produit de consommation courante dans un pays et de luxe dans un autre (cas du vin et du pain pour la France et l'Allemagne). Enfin, le problème est encore plus difficile si l'on s'attaque à la comparaison des pouvoirs d'achat estimés par rapport au coût de la vie. Non seulement la comparaison du coût de la vie entre deux pays tels que la France et la Chine est impossible (sauf peut être par la méthode des indices en chaîne), mais même entre deux pays à civilisation analogue, le problème est ardu. Les publications du B. I. T. de 1932 et 1934 sur les comparaisons internationales du coût de la vie nous éclairent longuement sur les difficultés que l'on y rencontre.

Devant les problèmes que comporte la comparaison des pouvoirs d'achat par l'évaluation de la somme à dépenser pour acquérir une même quantité de certains produits, on a imaginé d'autres méthodes fondées sur la notion d'équivalence de deux complexes adaptés. Nous n'insisterons pas sur cette question, traitée par M. STAEBLE au B. I. T., ainsi que par M. R. FRISCH, et dont M. ROY nous a indiqué ici même les principaux points il y a un an (Voir *Bulletin* de septembre-octobre 1941). Il nous suffira de rappeler que si du point de vue théorique elles sont satisfaisantes, ces méthodes exigeraient la possession d'un matériel statistique encore beaucoup plus important et moins accessible que celui nécessaire à la comparaison directe des prix.

Indiquons ici une méthode de mesure de la disparité préconisée par M. SAUVY. Elle consiste à rechercher une liste de produits dont la comparabilité est certaine, sans tenir compte de leur importance économique. Comme exemple de tels articles, citons les produits chimiques purs de laboratoire (benzène cristallisable, permanganate de potassium pur, eau distillée, soude à l'alcool, etc...), les accessoires de sport (balles de tennis, de golf, de billard, ballons de football, disques, poids, javelots de concours athlétiques internationaux); les articles standardisés par des conventions internationales (boulons), etc. (Il va sans dire qu'il faudrait utiliser les prix à la production.) L'ensemble des prix de ces produits parfaitement identiques d'un pays à l'autre permettrait d'obtenir un résultat vraisemblablement très sûr. Mais cette méthode exige absolument des enquêtes sur place dans chaque pays, lesquelles faciliteraient d'ailleurs grandement la comparaison directe des prix des produits ordinaires. Ces enquêtes coûteuses, demandant le déplacement d'un personnel compétent, n'ont été que rarement entreprises. Rappelons à ce sujet l'intéressante enquête de l'Institut RIST sur les prix de détail des objets fabriqués (Voir *Bulletin* de cet Institut d'octobre 1936).

Devant toutes les entraves qui barrent la route à une mesure précise de D_0 , il reste une méthode : en fait, c'est celle qui est généralement employée. Au lieu de mesurer D_0 à une époque donnée, on cherche au contraire une époque où D_0 soit égal à 1, c'est-à-dire où la parité économique soit égale au change. Il est évident qu'une telle détermination ne peut guère se faire qu'au « sentiment ». Notamment, on a généralement l'impression qu'avant la guerre de 1914-1918 (en 1913, par exemple), la parité économique entre la plupart des monnaies était peu différente du cours du change.

Une méthode dérivée de la précédente consiste à admettre que deux monnaies sont à parité quand les variations des prix dans chacun des pays sont parallèles : c'est à peu près le cas pour les années 1929 et 1930 entre la France et l'Allemagne.

b) *Les indices I_A et I_B .* — La détermination de D_0 étant supposée réalisée, soit par mesure directe, soit par choix de la période de base, il faut maintenant mesurer les indices I_A et I_B .

Une première remarque : nous avons supposé implicitement que la période de base de ces indices était l'époque 0 pour laquelle nous avons déterminé D_0 .

Quels sont les indices que l'on doit adopter pour le calcul? Si dans toutes les branches de l'activité économique des pays considérés les prix variaient d'une manière uniforme (et c'est à peu près ce qu'admet M. G. CASSEL dans sa théorie du pouvoir d'achat), tous les indices de prix conviendraient à la mesure. L'indice des prix de gros serait tout aussi utilisable que celui des prix de détail ou du coût de la vie.

Mais le problème est beaucoup plus complexe, car les prix subissent dans chaque pays des dislocations qui peuvent devenir très importantes au cours de périodes telles que celle que nous vivons. Dans ce cas, on ne pourra mesurer la parité économique que pour une branche donnée de prix. On aura ainsi une parité des prix de gros, une parité des prix de détail, etc... ; la considération de ces diverses parités présentera d'ailleurs un sérieux intérêt.

Reste à définir la forme des indices à employer. Peut-on utiliser pour le calcul les indices fournis par les Services Statistiques de chaque pays? Ils sont établis à partir des prix de produits différents et ne sont pas calculés avec la même pondération d'un pays à l'autre. Doit-on au contraire faire appel, comme l'aurait voulu G. CASSEL (Monnaie et change après 1914), à des indices constitués d'une manière identique dans chaque pays?

On peut soutenir que la mesure du pouvoir d'achat intrinsèque de la monnaie (ou pouvoir d'achat en biens indéterminés) ne doit pas obligatoirement se faire à l'aide d'indices identiquement constitués pour chaque pays, et que l'indice du niveau général des prix (celui du pouvoir d'achat en étant l'inverse), doit être tout simplement la moyenne géométrique simple du plus grand nombre possible de prix relatifs, à condition toutefois qu'ils soient indépendants les uns des autres (1).

(1) Voir M. OLIVIER, *op. cit.*

Si c'est le pouvoir d'achat de la monnaie en biens déterminés que l'on veut comparer, il faudra s'adresser aux indices budgétaires (c'est d'après cette conception que sont d'ailleurs calculés la plupart des indices des prix). Mais on peut encore prétendre que les indices budgétaires particuliers à chaque pays mesurent mieux la hausse des prix de ce pays qu'un indice standard.

Si l'on juge cependant que la hausse doit être mesurée en utilisant des indices identiques, c'est-à-dire formés des mêmes produits et calculés avec la même pondération pour tous les pays, la question se posera d'abord des produits à choisir, comme pour la comparaison directe des prix : nous ne reviendrons pas sur les difficultés de cette question.

Beaucoup plus ardue encore sur la question de la pondération : faut-il adopter comme coefficients l'importance des échanges d'un pays, ou celui de l'autre, ou encore calculer un indice qui soit la moyenne géométrique des deux indices obtenus avec les pondérations propres à chaque pays? Ces questions ayant été maintes fois débattues, nous n'insisterons pas, d'autant plus que, comme nous l'indiquerons plus loin, le peu de bases statistiques à notre disposition enlève dans le cas présent tout intérêt pratique à la discussion.

Dans le cas où l'on adopte une pondération identique pour les deux indices composés des mêmes marchandises, nous avons :

$$I_A = \frac{\sum qp}{\sum q p_0} \quad \text{et} \quad I_B = \frac{\sum q P}{\sum q P_0}$$

D'où :

$$D C = D_0 C_0 \times \frac{\sum qp}{\sum q p_0} \times \frac{\sum q P_0}{\sum q P} = \frac{\sum qp}{\sum q P} \times D_0 C_0 \times \frac{\sum q P_0}{\sum q p_0}$$

Or, les rapports $\frac{\sum qp}{\sum q P}$ et $\frac{\sum q P_0}{\sum q p_0}$ sont les mesures directes de la parité économique à la période actuelle et à la période 0.

Dans ce cas particulier, le calcul de la parité par l'intermédiaire d'indices correspond donc à une *correction* du calcul direct ($\frac{\sum q P}{\sum q p_0}$), correction tenant compte du rapport de la partie économique réelle de la période 0 ($D_0 C_0$) à celle qui peut être calculée directement ($\frac{\sum q p_0}{\sum q P_0}$).

Si les produits servant à la comparaison sont très exactement comparables, on peut admettre que $\frac{\sum qp}{\sum q P}$ donne une bonne mesure de D C. Mais si l'on sait que les produits ne sont pas rigoureusement comparables et que l'on connaisse par ailleurs la parité économique $D_0 C_0$, la correction est nécessaire, c'est-à-dire que le calcul doit se faire en utilisant les indices, de préférence à la comparaison directe des prix.

Enfin, si le calcul de $\frac{\sum q P_0}{\sum q p_0}$ donne un résultat peu différent de $\frac{1}{D_0 C_0}$, les deux méthodes se confirmeront.

Comme pour la mesure directe de la parité, on aura ensuite le choix entre les diverses branches de prix : gros, détail, coût de la vie, etc... Il sera logique d'employer l'indice correspondant à la branche pour laquelle la parité économique a été calculée.

c) *Mesure de C.* — Le calcul de D C est donc possible connaissant D_0, C_0, I_A et I_B . La disparité D s'en déduit si nous connaissons C. Il semble qu'il suffise de consulter les cotes des bourses pour résoudre cette question. Mais cette manière de procéder n'a guère de signification pour les pays à contrôle des changes. En particulier, pour l'Allemagne, l'existence avant guerre du Registermark (ou mark-touriste) du Kreditspermark, du Notenspermark, de l'Effectenspermark, du Konversionspermark, et enfin du mark à cours officiel, ne permet pas de résoudre convenablement la question de la disparité, le marché noir du mark compliquant encore le problème.

Pour le présent, le cours du mark en France est sans aucun doute de 20 francs, car c'est à ce taux que s'opèrent toutes les transactions (sauf pour les créances antérieures au 25 juin 1940, lesquelles se règlent au taux de 16 fr. 27).

Mais aujourd'hui, ce sont les cours du change anglais et américain qui ne sont plus déterminés : le cours officiel du franc, de la livre et du dollar sur le marché suisse n'exclut pas le « marché noir des devises » figuré par le cours des billets à Zurich. Il resterait d'ailleurs à préciser la signification de ces cours pour lesquels le volume des transactions est à peu près négligeable.

L'emploi des indices-or pour la détermination de la parité.

La plupart des comparaisons internationales rapides avant la guerre étaient généralement faites à l'aide des indices-or. Rappelons la signification de ceux-ci et leur différence avec les indices ordinaires.

L'indice des prix (tout au moins sous sa forme budgétaire la plus employée), est défini par le rapport entre les dépenses totales, calculées en *monnaie-papier*, nécessaire à l'acqui-

tion d'une quantité q_1, q_2, \dots, q_n des marchandises 1, 2, ..., n, à l'époque étudiée et à la période de base.

L'indice des prix-or se définit comme étant le rapport entre le poids d'or qu'il faut donner pour obtenir le même lot de marchandises aux deux époques à comparer.

Or, si :

α_0	est la valeur en or de la monnaie-papier de A à la période 0,
β_0	— — — — — B — 0,
α	— — — — — A — étudiée,
et β	— — — — — B — étudiée,

on aura :

$$(I_A)_{or} = \frac{\text{dépense en or à la période actuelle}}{\text{dépense en or à la période de base}}$$

$$= \frac{(\text{dépense en monnaie-papier à la période actuelle}) \times \alpha}{(\text{dépense en monnaie-papier à la période de base}) \times \alpha_0} = I_A \times \frac{\alpha}{\alpha_0}$$

De même : $(I_B)_{or} = I_B \times \frac{\beta}{\beta_0}$

D'où : $\frac{(I_A)_{or}}{(I_B)_{or}} = I_A \times \frac{\alpha}{\alpha_0} \times \frac{I}{I_B} \times \frac{\beta_0}{\beta} = \frac{I_A}{I_B} \times \frac{\alpha}{\beta} \times \frac{\beta_0}{\alpha_0}$

Donc : $\frac{(I_A)_{or}}{(I_B)_{or}} = \frac{DC}{D_0 C_0} \times \frac{\alpha}{\beta} \times \frac{\beta_0}{\alpha_0} = \frac{DC}{\beta} : \frac{D_0 C_0}{\alpha_0}$

Le rapport des indices-or est donc un indice de la disparité par rapport au pair.

D'autre part le rapport $\frac{I_A}{I_B}$ des indices de prix de deux pays est égal à $\frac{DC}{D_0 C_0}$; c'est donc un indice de la parité économique dans le temps.

Dans les périodes où le change est très peu différent du pair (époques de monnaies à étalon-or sans contrôle des changes), $\frac{C}{\alpha}$ et $\frac{C_0}{\alpha_0}$ sont peu différents de 1; dans ces condi-

tions $\frac{(I_A)_{or}}{(I_B)_{or}}$ est peu différent de $\frac{D}{D_0}$. Le rapport des indices or devient un indice de la disparité et présente un grand intérêt quand on peut trouver une période de base où D_0 est peu différent de 1.

Mais le calcul des indices-or est à peu près impossible à l'heure actuelle et n'aurait en tout cas aucune signification : le prix en or d'un produit ne peut avoir de valeur représentative à une époque où la vente, l'achat et le transport de l'or sont interdits.

Nous nous contenterons donc de calculer la disparité D en divisant la parité économique D C par le cours du change; nous multiplierons le résultat par 100 suivant l'usage.

Documents utilisés. — Pour l'étude que nous avons voulu faire, et qui concerne plus particulièrement la période actuelle depuis le début de la guerre, le matériel statistique dont on connaît l'exiguïté dans les périodes normales, était encore réduit du fait de la guerre.

La principale source dont on dispose pour l'Allemagne et l'étranger en général est le *Wirtschaft und Statistik*; ce bulletin fournit des listes de prix allemands très complètes, ainsi que les indices divers de tous les pays. Le *Bulletin de la S. d. N.* et la *Revue de l'Institut International du Commerce* complètent et confirment ces renseignements.

Enfin, les rares bulletins statistiques publiés à l'heure actuelle nous ont aidé dans la comparaison des prix agricoles.

En ce qui concerne la France, on sait que l'observation des prix, devenue déjà difficile en août 1939, avait été totalement interrompue en juin 1940. Nous n'exposerons pas ici toutes les difficultés, facilement imaginables, que nous avons rencontrées en essayant de reprendre les relevés. Ce n'est que très partiellement que nous y avons réussi; aussi la comparabilité des prix actuels à ceux de 1913 est-elle loin d'avoir toute la rigueur nécessaire en ce qui concerne les produits français.

Le calcul des indices français des prix, interrompu par la guerre, n'a pu être repris. Nous avons procédé personnellement pour le problème qui nous occupe, à un essai de calcul d'un indice des prix de gros agricoles, ainsi qu'à celui d'un indice des prix de gros de 52 matières premières industrielles.

Pour bien montrer toute la difficulté de l'établissement d'indices des prix dans les circonstances actuelles, signalons qu'un indice des prix industriels calculé avec des coefficients proportionnels aux consommations de 1941 présenterait une différence de 25 % avec un indice pondéré en utilisant des coefficients proportionnels aux consommations de 1938; au contraire, pour les produits agricoles, la différence serait négligeable, ce qui semble

indiquer que la consommation de tous les produits agricoles s'est réduite très grossièrement dans des proportions comparables. Cette différence de 25 % est d'ailleurs imputable pour la plus grande part aux textiles et aux combustibles liquides, dont l'importance économique actuelle est devenue quasi-négligeable dans les échanges.

Il serait intéressant de pouvoir, dans le cas présent, faire usage de la formule de M. DIRVISA, c'est-à-dire des indices en chaîne, pour calculer un indice des prix. Mais là où les statistiques manquent pour l'année, il ne fallait pas escompter en obtenir pour le mois. Aussi le seul calcul auquel il a pu être procédé a été un calcul spéculatif dans lequel on a admis qu'entre avril 1939 et avril 1941 les consommations étaient progressivement passées de celles de 1938 à celles d'avril 1941. Les résultats obtenus avec cette hypothèse se rapprochent sensiblement de ceux que donne l'utilisation des consommations de 1938.

Encore une fois, ces quelques renseignements illustrent bien les difficultés théoriques d'établissement des indices. A celles-ci viennent d'ailleurs s'ajouter, et ce ne sont pas les moindres, les difficultés pratiques d'obtention des cotes des divers produits : comparabilité et continuité des séries, valeurs représentatives des prix taxés, tout est ainsi sujet à caution.

Nous avons enfin fait un essai de calcul d'un indice « général » des prix de gros en combinant les résultats obtenus pour les produits agricoles et industriels. C'est de cet essai que nous nous sommes servi pour le calcul de la parité du franc avec les diverses monnaies au cours de la guerre.

Méthodes employées. — Nous n'avons fait ici une étude un peu détaillée qu'en ce qui concerne la parité économique franco-allemande, le matériel statistique faisant par trop défaut à l'heure actuelle pour les autres nations.

La comparaison a été divisée en prix de gros industriels, prix de gros agricoles et prix de détail.

Pour chacune de ces branches, nous avons calculé la parité économique :

1° En divisant l'un par l'autre les indices des prix base 100 en 1913, calculés par les Services statistiques, et en multipliant le résultat de la division par 1,2335 :

$$DC = \frac{I_A}{I_B} \times 1 \times 1,2335 \quad (D_0 = 1, C_0 = 1,2335);$$

2° En dressant une liste de produits aussi comparables que possible, dont on possédait les cotes dans les deux pays. La parité est alors déterminée en divisant la somme des prix français pondérés par des coefficients proportionnels à la consommation française de 1938 (la seule dont nous ayons quelque idée) par la somme des prix allemands pondérés par les mêmes coefficients : $DC = \frac{\sum qp_0}{\sum qP}$.

3° Nous avons ensuite « corrigé » ces résultats en les rapportant à 1913, c'est-à-dire que nous avons calculé des indices base 100 en 1913 dans chaque pays, indices constitués des mêmes produits et pondérés avec les mêmes coefficients, soient : $\frac{\sum qP}{\sum qp_0}$ et $\frac{\sum qP_0}{\sum qP}$.

La division de ces indices l'un par l'autre et leur multiplication par 1,2335 nous a fourni une mesure de la parité, en admettant toujours que la parité économique réelle coïncide avec le cours des changes en 1913 :

$$DC = \frac{\sum qP}{\sum qp_0} : \frac{\sum qP}{\sum qP_0} \times 1 \times 1,2335 \quad (D_0 = 1, C_0 = 1,2335);$$

4° On pouvait aussi considérer comme logique de calculer les parités propres à chaque produit, et d'en faire une moyenne. Nous avons procédé à un tel calcul (par moyenne arithmétique) : $DC = \frac{1}{n} \sum \frac{P}{p}$.

5° Enfin cette moyenne peut être « corrigée » en la rapportant à sa valeur pour l'année 1913 :

$$DC = \frac{\frac{1}{n} \sum \frac{P}{p}}{\frac{1}{n} \sum \frac{P_0}{p_0}} \times 1,2335 \times 1.$$

Remarquons que cette dernière méthode revient à calculer pour chaque pays un indice des prix relatifs, pondéré avec les mêmes coefficients; on peut écrire en effet :

$$\frac{\frac{1}{n} \sum \frac{P}{p}}{\frac{1}{n} \sum \frac{P_0}{p_0}} = \frac{\sum \frac{P_0}{P} \times \frac{P}{p_0}}{\sum \frac{P_0}{P} \times \frac{P}{p_0}} = \frac{\sum b \frac{P}{p_0}}{\sum b \frac{P}{p_0}}$$

La parité économique du mark.

MÉTHODES	FORMULES	INDUSTRIE				AGRICULTURE				DÉTAIL			
		Août 1939	Juin 1940	Décembre 1941	Décembre 1941	Août 1939	Juin 1940	Décembre 1941	Décembre 1941	Août 1939	Juin 1940	Décembre 1941	Décembre 1941
				bre		avec pommes de terre	sans pommes de terre	avec pommes de terre	sans pommes de terre	avec pommes de terre	sans pommes de terre	avec pommes de terre	sans pommes de terre
Comparaison des indices des deux pays.	$\frac{I_f}{I_a} \times 1,2385$	9,30	12,70	15,95 (1) 14,25 (2)	6,95	8,65	12,30	—	—	—	—	—	
Rapport de la somme pondérée des prix français à la somme pondérée des prix allemands	$\frac{\sum q P}{\sum q P}$	10,45	13,15	14,90	8,30	10,25	15,00	13,40	9,35	11,00	13,35	13,00	
Comparaison des indices pondérés spéciaux :													
1° Base 100 en 1913	$\left(\frac{\sum q P}{\sum q P_0} \cdot \frac{\sum q P}{\sum q P_0} \right) \times 1,2385$	9,15	11,50	13,05	6,85	7,95	12,40	8,30	8,80	10,35	12,55	12,25	
2° Base 100 en 1930	$\left(\frac{\sum q P}{\sum q P_1} \cdot \frac{\sum q P}{\sum q P_1} \right) \times 6,072$	10,25	12,95	14,65	7,30	8,30	13,20	8,70	9,30	10,95	13,30	12,95	
Moyenne arithmétique des parités individuelles	$\frac{1}{n} \frac{\sum p}{\sum P}$	11,30	14,50	16,20	7,30	7,40	15,15	8,25	9,30	11,75	14,40	12,35	
Corrigée par rapport à 1913	$\frac{1}{n} \frac{\sum p}{\sum P} \times 1,2385$	9,55	12,25	14,15	5,20	6,35	10,80	7,05	8,15	10,30	12,60	11,85	
Corrigée par rapport à 1930	$\frac{1}{n} \frac{\sum p_1}{\sum P_1} \times 6,072$	11,25	14,40	16,00	6,50	6,90	11,40	7,70	8,89	10,45	12,80	12,65	

(1) Indices français pondéré d'après les consommations de 1938.
 (2) Indices français pondéré d'après les consommations d'avril 1941.

tandis que l'on a :

$$\frac{\sum q p}{\sum q p_0} : \frac{\sum q P}{\sum q P_0} = \frac{\sum a \frac{p}{P_0}}{\sum a' \frac{P}{P_0}}$$

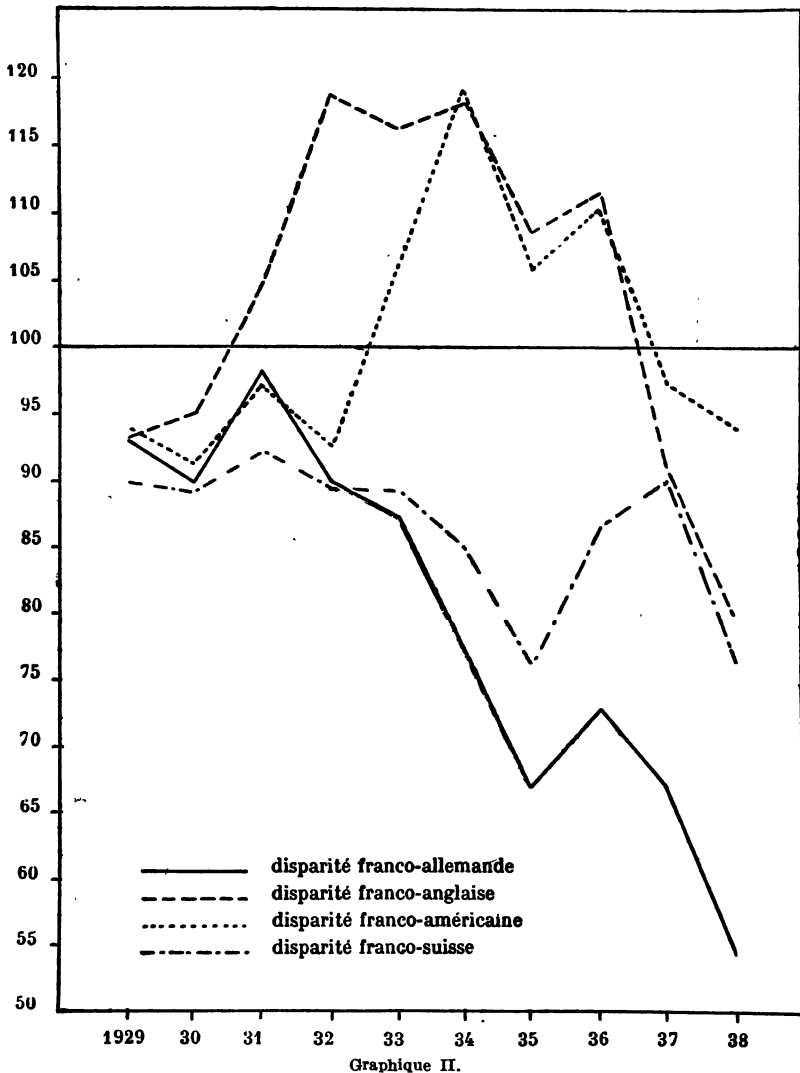
avec $a = \frac{q P_0}{\sum q p_0}$ et $a' = \frac{q P_0}{\sum q P_0}$.

6° Nous avons obtenu une autre série de résultats en admettant l'identité de la parité économique et du change en 1930, et en calculant les indices sur la base 100 en 1930 :

$$(D_0 = 1, C_0 = 6,072).$$

7° Pour les prix agricoles comme pour les prix de détail, les calculs ont été repris en laissant de côté les pommes de terre. Celles-ci en effet, pour ne pas manquer à leur habitude, introduisent de sérieuses perturbations dans les résultats. Citons à ce propos une note de

Disparité des prix français en divers pays de 1929 à 1938.



M. M. OLIVIER : « M. Royal Meeker, commissaire de l'U. S. Bureau of Labor Statistics, a insisté dans une communication au 31^e Congrès de l'American Economic Association

sur le caractère profondément décevant de la pomme de terre, invention diabolique si impopulaire chez les auteurs de nombres-indices du coût de la vie, et il proposait avec humour de nommer un comité mixte de l'American Economic Association et de l'American Statistical Association pour étudier les pommes de terre et déterminer quand une pomme de terre nouvelle devient ce qu'on peut appeler une pomme de terre de table et quand une vieille pomme de terre cesse d'être une pomme de terre ».

C'est ainsi que la parité propre des pommes de terre varie entre 6 francs et 36 francs, suivant la saison. Ce fait est dû, d'une part, aux très importantes variations saisonnières que subissent les prix des pommes de terre, et, d'autre part, à ce que de notoriété publique les pommes de terre sont particulièrement bon marché en Allemagne.

Prix officiels et prix clandestins.

Nous n'avons dans tous les calculs fait usage que des prix officiels. En effet, pour la plupart des matières premières industrielles, la proportion des transactions clandestines par rapport aux transactions légales est faible : le marché noir du charbon, de la fonte, du ciment est négligeable.

Le marché noir des produits agricoles est peut-être plus élevé, mais il ne saurait représenter une proportion suffisante pour que le marché légal ne forme plus la majorité des transactions.

III. — RÉSULTATS

A) *La valeur du mark.* — Le tableau de la page 173, qui indique les diverses valeurs de 1 mark en francs, résume les résultats obtenus pour les mois d'août 1939, juin 1940 et décembre 1941 suivant les diverses méthodes.

Ce tableau suggère les remarques suivantes :

1° La comparaison directe des prix est insuffisante, dans l'état actuel des statistiques, pour donner une véritable idée de la valeur du mark. La comparabilité des produits semble trop mauvaise pour permettre une mesure directe de D_0 . On ne peut donc qu'admettre la parité des pouvoirs d'achat à une période de base et mesurer leurs variations respectives ;

2° La parité des pouvoirs d'achat en 1930 est moins certaine qu'en 1913. D'après les résultats, les prix français devaient en 1930 être inférieurs aux prix allemands ;

3° Les divers résultats, tout en étant assez dispersés, permettent d'affirmer nettement que le « mark agricole » a une valeur inférieure au « mark industriel » (en décembre 1941, environ 12 francs contre 14 fr. 50). Les prix agricoles français sont donc, en comparaison des prix allemands, moins élevés que les prix industriels.

4° On constate l'influence des pommes de terre sur la valeur de la parité agricole ; cette influence est plus limitée en ce qui concerne les prix de détail ;

5° La parité des prix de détail témoigne d'une plus grande résistance à la hausse que les autres parités : elle est peu différente de la parité industrielle en août 1939 et s'est rapprochée de la parité agricole en décembre 1941 ;

6° Le mark d'août 1939 était déjà fortement surestimé ; sa valeur officielle étant de 14,05, sa valeur paritaire s'établissait au maximum aux environs de 11,00 ; le mark-touriste, qui valait à l'époque de 11 à 12 francs, était encore nettement surestimé pour les prix agricoles et de détail.

B — *Position de la France avant la guerre.*

Les courbes du graphique II font connaître la position de la France par rapport à l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre et les États-Unis depuis 1929 jusqu'en 1938 (1).

Disparité des prix français en divers pays de 1929 à 1938.

ANNÉES	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI	ÉTATS-UNIS	SUISSE
1929	93	93	93	90
1930	90	95	91	89
1931	99	105	98	92
1932	90	119	93	90
1933	87	116	106	89
1934	78	118	119	85
1935	67	108	101	76
1936	72	111	110	86
1937	67	91	97	90
1938	54	80	94	76

On peut admettre grossièrement que les années de crise correspondent à la période où les prix français sont supérieurs aux prix anglo-saxons, c'est-à-dire où l'indice de disparité est supérieur à 100.

(1) Les nombres ayant servi à tracer ces courbes et celles du graphique III ont été calculés à l'aide des indices des prix de gros des divers pays. Il s'agit donc uniquement de la disparité des prix de gros. Nous n'étudierons pas la disparité relative aux prix de détail et au coût de la vie, les indices de ces deux branches ayant perdu presque toute leur signification depuis la mise en vigueur du rationnement et l'intro-

On voit en effet que la disparité franco-anglaise a été favorable à l'Angleterre de 1931 à 1936.

La forte chute de la monnaie française à partir de 1936 a retourné la disparité en notre faveur.

Le tableau ci-après fait connaître la position de la France en 1938 par rapport à la plupart des pays européens. On voit que la cherté relative des prix étrangers est générale. En gros, on peut ainsi dire qu'en 1938 les prix français étaient de 20 % inférieurs aux prix européens.

Disparité en 1938.

PAYS	INDICE I_x des prix de gros, base 100 en 1929	INDICE I_f INDICE I_x	COURS de la monnaie de x en francs en 1939	PARITÉ économique en 1938	COURS de la monnaie de x en francs en 1938	DISPARITÉ
Allemagne	77,1	1,35	6,079	8,206	14,05	58
Angleterre	88,8	1,17	124,00	145,08	170,59	85
Belgique	74,4	1,41	71,02	100,1	118,09	85
Bulgarie	65,4	1,59	18,42	29,28	42,19	70
Danemark	104,1	1,00	681,14	681,14	762,81	89
Estonie	85,3	1,22	682,67	8,328	9,42	88
Finlande	114	0,91	64,33	58,5	78,77	74
France	104,1	1,00	100,00	100,00	100,00	100
Grèce	123,0	0,846	83,01	27,9	31,17	70
Hongrie	86,7	1,20	445,24	534,3	690,40	97
Italie	100,3	1,04	133,50	138,9	183,99	75
Lettonie	94,1	1,11	492,72	546,9	683,00	80
Norvège	102,7	1,01	681,1	687,9	855,77	80
Pays-Bas	72,1	1,44	1025,3	1476,00	1921,97	77
Pologne	58,4	1,78	285,7	508,5	660,42	77
Portugal	98,7	1,05	100,35	105,76	155,20	68
Roumanie	78,3	1,33	15,23	20,25	25,34	80
Suède	92,8	1,12	684,22	766,3	878,72	87
Suisse	75,8	1,37	492,27	674,4	798,61	85
Tchécoslovaquie	80,9	1,29	75,66	97,6	120,64	81
Yugoslavie	77,8	1,34	492,85	660,4	82,85	80

C) *Mouvements comparés des prix dans les divers pays depuis août 1939 (Voir tableau annexe p. 181.)*

Allemagne. — Continuant la tendance marquée depuis janvier 1933 (avènement du gouvernement actuel), la courbe de l'indice général des prix de gros a peu monté au cours de la guerre. Cet indice, qui, entre janvier 1933 et août 1939, était passé de 91 à 107, soit une augmentation de 16 % en six ans, a suivi une légère hausse mensuelle jusqu'en mars 1940, époque à laquelle il est monté d'un point. Depuis cette date, sa valeur a continué à croître de 2 à 3 dixièmes de point en moyenne par mois, pour atteindre 113,1 à la fin de décembre, soit un accroissement régulier de 5,6 % en deux ans et demi de guerre (0,2 % par mois).

Le « Vierteljahrshäfte zur Wirtschaftsforschung » précisait dans son bulletin du 12 octobre 1940 que les prix intérieurs allemands avaient été maintenus parfaitement stables, et que la très légère hausse indiquée par les indices ne provenait que de la répercussion sur la valeur de ces indices de l'importante hausse des prix des produits importés.

L'indice des prix de détail accuse lui aussi une légère tendance à la hausse, que le mouvement saisonnier très régulier ne masque d'ailleurs pas. L'indice du coût de la vie suit à très peu près la même courbe.

Angleterre. — La montée des prix consécutive à l'entrée en guerre a été très violente puisque d'août à octobre 1939 les prix de gros ont haussé de 21 %, les prix de détail de 14 % et le coût de la vie de 12 %. La hausse a ensuite pris une allure plus calme quoique sensible et assez régulière jusqu'en novembre 1940. A cette époque, les prix de gros avaient monté de 50 %, ceux de détail de 25 % et le coût de la vie de 27 % par rapport à août 1939.

Depuis cette date, la hausse a été maîtrisée; les prix de gros ne se sont plus élevés jusqu'en décembre 1941 que de 8 %, le coût de la vie de 3 %; les prix de détail ont même baissé de 5 %, l'Angleterre étant le seul pays dans ce cas.

Suisse. — L'allure des prix suisses est toute différente. Parti de la même valeur que l'indice allemand en août 1939 (107), l'indice suisse des prix de gros a atteint en décembre 1941 la valeur 199 à la suite d'une forte hausse régulière, l'indice allemand n'atteignant que 113.

Les prix de détail et le coût de la vie ont d'ailleurs suivi la même allure, l'indice des premiers accusant une hausse de 37 % et celui du second 30 %.

duction des succédanés. Rappelons d'ailleurs, en ce qui concerne le graphique III, que si l'on fait usage pour l'indice général des prix de gros français, des résultats obtenus en utilisant des coefficients proportionnels aux consommations d'avril 1941, le niveau général des prix français serait abaissé de 5 % et les indices de disparité seraient abaissés dans la même proportion. Les indications qui suivent ont donc beaucoup plus une valeur relative qu'une valeur absolue.

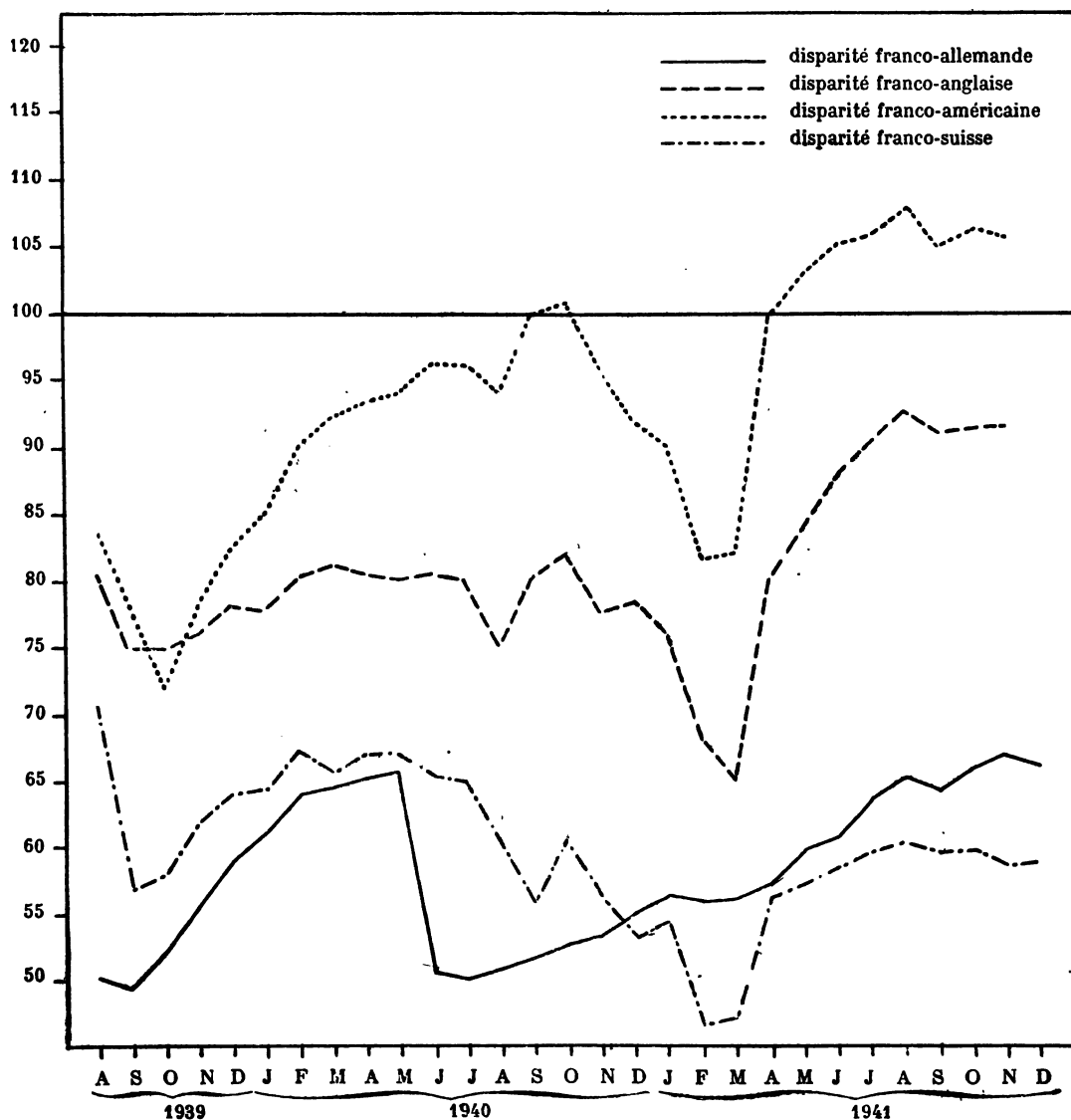
États-Unis. — Après la courte hausse de septembre 1939, les prix américains ont très peu varié jusqu'en août 1940. A cette époque, les prix de gros ont commencé à monter légèrement jusqu'en avril 1941 (11 % sur août 1939), puis de ce moment la hausse s'est accentuée (en décembre 1941, 11,6 % sur avril). Les prix de détail et le coût de la vie n'ont amorcé la hausse qu'en novembre 1940 : celle-ci atteignait, à la fin de 1941, 20 % pour les prix de détail et 9 % pour le coût de la vie (sur novembre 1940).

France. — De l'entrée en guerre à la fin de 1941, on distingue trois périodes dans les variations des prix de gros des matières premières industrielles : pendant la première, qui s'étend d'août 1939 à février 1940, la hausse est très prononcée; à la deuxième période, qui va de février 1940 à juillet 1941, correspond une hausse encore sensible, mais ralentie; enfin la période de fin d'année 1941 a vu peu d'homologations de prix de matières premières industrielles; l'indice est donc stable.

Quant à l'indice agricole, à une hausse rapide en fin d'année 1939 a succédé un palier jusqu'en août 1940; depuis cette époque la montée de cet indice est très régulière. La hausse reste cependant inférieure aux prix industriels.

En ce qui concerne les prix de détail, après un certain retard, la hausse, a commencé

Disparité des prix français en divers pays d'août 1939 à fin 1941.



Graphique III.

en octobre 1939; elle s'est ralentie ensuite entre février 1940 et février 1941, puis s'est accusée de nouveau entre février et juin 1941, pour reprendre depuis une allure modérée et atteindre une hausse moitié de celle des produits industriels.

Enfin, le coût de la vie a monté très régulièrement : sa hausse est d'ailleurs un peu plus élevée que celle des prix de détail.

En résumé, la guerre a amené une importante distorsion dans les prix internationaux, et les divers pays ont différemment réagi : si les prix allemands ne semblent pas avoir été influencés par la crise mondiale, les prix suisses, français et anglais ont violemment monté. Mais contrairement à la France et à la Suisse, l'Angleterre a pu maîtriser la hausse à partir du début de 1941. Enfin, les prix américains, assez stables jusqu'en avril 1941, ont été atteints, eux aussi, par le mouvement de hausse.

Mouvement des changes. — Nous n'en dirons pas grand'chose : fixés en octobre 1939 au taux officiel de 43 fr. 80, 176 fr. 62 et 9 fr. 85, les cours de la livre, du dollar et du franc suisse n'ont pas varié jusqu'en juin 1940. Depuis cette époque, le seul marché européen sur lequel les monnaies anglo-saxonnes soient régulièrement cotées est le marché officiel suisse : celui-ci accuse, à la fin de 1940, une forte chute de toutes les monnaies. La position a été brusquement rétablie à sa situation antérieure en avril 1941.

Le marché noir des devises, ou cours des billets à Zurich, accuse de très fortes variations dans le sens d'une dépréciation générale de toutes les monnaies en question.

En décembre 1941, 1 dollar valait ainsi 3,374 francs suisses (cours des billets) au lieu de 4,31 (cours officiel), 1 livre sterling 8,68, au lieu de 17 fr. 206 et 100 francs français 2,273 francs suisses au lieu de 9,583.

La livre valait ainsi 381,87, le dollar 148,43 et le franc suisse 44,00 francs français.

Les calculs de disparité ont été conduits ici par rapport aux cours officiels, les cours des billets ne représentant guère que la spéculation et non les échanges de marchandises. Pour l'Allemagne, on a conservé le taux fictif de 15,20 pour 1 mark jusqu'en juin 1940, date à partir de laquelle on a utilisé le cours fixé de 20 francs pour 1 mark.

D) Position de la France en 1941.

Après une nouvelle et très forte baisse au début de la guerre (Voir graphique III), les disparités franco-suisse et franco-anglaise se maintiennent sensiblement constantes, les disparités franco-américaine et franco-allemande étant croissantes. Cette dernière hausse est due à la stabilité des prix allemands et américains, la stabilité de la disparité avec l'Angleterre et la Suisse étant due à une montée parallèle des prix anglais, français et suisses.

Disparité en divers pays d'août 1939 à décembre 1941.

ANNÉES	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI	ÉTATS-UNIS	SUISSE
1939. Août	50	82	84	71
Septembre	50	75	69	57
Octobre	52	75	72	58
Novembre	56	76	78	62
Décembre	59	78	82	64
1940. Janvier	61	78	85	64
Février	64	80	90	67
Mars	65	81	92	66
Avril	65	81	93	67
Mal	66	80	94	67
Juin	51	80	96	66
Juillet	50	77	96	65
Août	51	75	94	60
Septembre	52	80	100	56
Octobre	53	82	101	61
Novembre	53	78	96	56
Décembre	55	78	92	53
1941. Janvier	56	76	90	52
Février	56	68	82	47
Mars	56	65	82	47
Avril	57	80	99	56
Mal	59	84	103	57
Juin	61	88	105	59
Juillet	64	90	106	59
Août	65	93	108	60
Septembre	64	91	105	60
Octobre	66	92	106	60
Novembre	67	92	106	59
Décembre	67	92	106	59

En juin 1940, la disparité des prix français et allemands tombe brutalement et passe de 66 à 51.

Entre septembre 1940 et avril 1941, la profonde chute des disparités avec l'Angleterre,

les États-Unis et la Suisse est due à la forte baisse de la valeur du franc sur le marché suisse. La disparité remonte brusquement en avril 1941 et arrive à l'unité pour les États-Unis.

Depuis mai 1941, la hausse des prix américains et suisses suit celle des prix français, la disparité restant autour de l'unité pour les États-Unis et de 60 pour la Suisse.

Au contraire, le freinage des prix anglais a fait remonter la disparité avec l'Angleterre; celle-ci dépasse 90 en décembre 1941.

Enfin, la disparité franco-allemande est en hausse continue depuis juin 1940, la fixité des prix allemands et le change maintenu à 20 francs tirant les prix français vers la hausse ainsi que nous l'avons déjà indiqué. La disparité est ainsi passée de 50 à 67 en novembre 1941.

Disparités en novembre 1941.

PAYS	INDICE I_x des prix de gros Base 100 en 1929	INDICE I_f INDICE I_x	COURS de la monnaie de z en francs en 1929	PARITÉ économique en novembre 1941	COURS de la monnaie de z en francs en 1941	DISPARITÉ
Allemagne	82	2,37	6,0796	14,41	20	72
Angleterre	136	1,43	124,02	177,35	180,36	98
Bulgarie	109	1,78	18,42	32,7	61,0	54
Danemark	193	1,01	681,19	688	965,2	71
Espagne	217	0,89	375,06	394	471,6	71
France	195	1,00	1,00	100	1,00	100
Hongrie	135	1,44	446,52	643	1194,4	54
Norvège	175	1,11	681,19	756	1136,4	67
Portugal	149	1,30	100,35	130	203	64
Suède	178	1,09	684,22	746	1190	63
Suisse	140	1,39	492,27	684	1042	66
Slovaquie	159	1,22	75,66	92	1727	53

Le tableau ci-dessus indique la position actuelle de la France par rapport à quelques pays européens. Au taux de 20 francs pour 1 mark (auquel s'effectuent réellement les transactions), et le cours des autres monnaies étant calculé par l'intermédiaire du mark (valeurs fournies par le *Wirtschaft und Statistik*, les prix officiels français sont en moyenne inférieurs de 35 % aux prix européens (si l'on ne tient pas compte de l'Angleterre avec laquelle il n'y a pas de transactions).

E) Comparaison des prix de gros agricoles européens.

Enfin, nous donnons ci après quelques détails concernant la position des prix agricoles français et européens en 1938 et en 1941 (1).

La comparaison a été faite pour le blé, l'avoine et l'orge en ce qui concerne les céréales, et pour le beurre et les œufs en ce qui concerne les produits de ferme.

Prix de gros agricoles en 1938 en francs.

	BLÉ (100 kg.)	ORGE (100 kg.)	AVOINE (100 kg.)	BEURRE (kg.)	ŒUFS (100)
Allemagne	289	267	240	37	149
Angleterre { produit indigène	112	172	130	20	118
— étranger	156				
Belgique	143	110	115	27	74
Bulgarie	127	137	152	21	61
Danemark	120	110	103	18	45
Espagne	210	164	134	16	39
Estonie	198	169	130	24	62
Finlande	204	145	120	22	72
France	204	145	120	22	72
Grèce	147	117	120	18	48
Hongrie	266	205	185	21	86
Italie	210	120	108	17	68
Lettonie	124	89	80	19	70
Lithuanie	217	179	154	24	69
Norvège	183	138	118	18	68
Pays-Bas	162	120	120	24	36
Pologne	123	123	137	18	68
Portugal	118	82	116	18	68
Roumanie	171	142	120	18	68
Russie	288	176	158	35	120
Suède	219	170	155	27	100
Suisse	131	123	118	18	68
Tchécoslovaquie					
Yougoslavie					

(1) La comparaison n'a pu être faite en détail pour les produits industriels, par suite du manque de comparabilité des rares cotes que l'on possède actuellement sur ce genre de produits.

Prix de gros agricoles en 1941 (septembre) en francs.

	BLÉ (100 kg.)	ORGE (100 kg.)	AVOINE (100 kg.)	BEURRE (kg.)	ŒUFS (100)
Allemagne	416	332	358	60	210
Angleterre	259	257	257	25	162
Belgique	396	296	288	46	216
Bulgarie	378	268	280	44	202
Danemark	288	318	300	38	110
Espagne	414	260	232	72	„
Estonie	„	„	„	„	„
Finlande	„	„	„	„	„
France	290	236	215	38	158
Grèce	„	„	„	„	„
Hongrie	296	292	310	„	172
Italie	410	„	„	58	256
Lettonie	312	„	„	„	„
Lithuanie	„	„	„	„	„
Norvège	398	352	318	„	„
Pays-Bas	362	314	282	62	154
Pologne	„	„	„	„	„
Portugal	346	„	„	„	„
Roumanie	356	244	226	„	170
Russie	„	„	„	„	„
Suède	322	310	268	„	184
Suisse	„	„	„	„	„
Tchécoslovaquie	„	„	„	„	„
Yougoslavie	352	„	„	„	„

Les viandes ne se prêtent pas à la comparaison car, d'une part, les cotations n'indiquent pas toujours s'il s'agit du poids vif ou abattu, et, d'autre part, elles concernent des parties différentes des animaux. Il en est de même en ce qui concerne les produits divers, pour lesquels, sauf certains renseignements fragmentaires, la comparabilité permettant une étude détaillée n'est pas assurée par suite de l'existence de droits de consommation ou de circulation, ou de la variabilité excessive du prix en fonction de la récolte (pommes de terre).

Mais même pour les cinq produits retenus, les difficultés de comparaison sont grandes par suite de l'ignorance dans laquelle on se trouve des cours du change auxquels se sont réellement effectuées les transactions commerciales.

En particulier, pour l'année 1938, ce taux est particulièrement mal déterminé pour les transactions avec l'Allemagne. On a adopté dans les calculs le taux officiel de 14,05 francs pour 1 mark. Si l'on prend le cours du mark-touriste (8 fr. 20 en moyenne), les prix allemands se rapprochent des autres prix européens, tout en leur restant peut-être un peu supérieurs :

Froment	170 fr.	Beurre	21 fr.
Orge	156 fr.	Œufs	86 fr.
Avoine	154 fr.		

Pour l'année 1941, les cours des diverses monnaies en francs ont été obtenus en passant par l'intermédiaire du mark; on a adopté dans cette transformation la parité officielle de 1 mark = 20 francs, exception faite pour l'Angleterre, la livre étant prise comme valant 178 francs.

Ces réserves étant faites, on peut dire que :

Avant la guerre : Pour le blé, la France se plaçait dans le groupe des pays protégeant leur marché, et dont le prix était environ de 210 francs, contre 140 pour le groupe des pays importateurs ou exportateurs, dont le prix se rapprochait du cours mondial.

Pour les autres produits agricoles, la France occupait une position moyenne.

En 1941 : Pour tous les produits agricoles, et en admettant la parité de 20 francs pour 1 mark (taux auquel les transactions s'effectuent réellement), la France a les prix les plus bas du continent.

Les prix mondiaux (représentés par les prix en Angleterre), quoique au-dessus des prix français, sont encore en dessous des prix européens.

L'Allemagne (dont les prix agricoles exprimés en marks sont restés pratiquement inchangés depuis 1938) se trouve toujours avoir des cours très élevés, en particulier pour le beurre. Toutefois, le prix des pommes de terre est au contraire très bas dans ce pays.

Pour le blé, la position anglaise est un peu spéciale. Le prix à Londres du blé indigène est déjà remarquablement inférieur aux prix européens. Cependant, il est encore sensiblement double du prix des blés canadiens, argentins ou australiens. Il est à présumer que la différence est prise en charge par le Gouvernement.

IV. — CONCLUSION.

De cette courte étude, il semble se dégager au moins trois conclusions :

1° A la question brutale souvent posée : Que vaut le mark? il n'y a pas de réponse unique. La parité économique du mark et du franc agricoles est très sensiblement inférieure à celle du mark et du franc industriels.

2° Les prix français, nettement inférieurs aux prix européens et mondiaux en août 1938 par suite de la chute du franc, sont à l'heure actuelle encore plus bas, parce que d'une part à leur montée correspond une montée des prix étrangers, et que d'autre part le taux de 20 francs le mark est une forte sous-estimation de la valeur du franc.

3° L'étude de la question, pour intéressante qu'elle soit, est rendue très difficile par le manque de matériel statistique, déjà grand en période normale, presque total dans le moment actuel.

Nous en avons ainsi terminé avec cette étude, et nous espérons que les recherches ultérieures permettront de préciser la question et de compléter les nombreuses lacunes dont nous nous excusons.

H. LACROIX.

TABLEAU ANNEXE. — Indices des prix en divers pays.

	ALLEMAGNE			ROYAUME-UNI			ÉTATS-UNIS			SUISSE		
	Indice des prix de gros	Indice des prix de détail	Indice du coût de la vie	Indice des prix de gros	Indice des prix de détail	Indice du coût de la vie	Indice des prix de gros	Indice des prix de détail	Indice du coût de la vie	Indice des prix de gros	Indice des prix de détail	Indice du coût de la vie
Base 100 en	1913	1913/1914	1913/1914	1930	Juillet 1914	Juillet 1914	1926	1913	1913	Juillet 1914	Juin 1914	Juin 1914
1939. Janvier	107	122	126	97,2	138	155	76,9	•	•	106	•	137
Février	107	122	126	96,8	135	153	76,9	•	•	105	•	136
Mars	107	123	126	96,6	135	153	76,7	•	143	105	•	136
Avril	106	122	126	97,2	134	153	76,2	•	•	106	•	136
Mai	107	123	126	97,8	134	153	76,2	•	•	107	•	137
Juin	107	124	127	98,1	139	156	75,6	•	143	106	•	137
Juillet	107	125	127	98,1	137	155	75,4	•	•	107	•	138
Août	107,1	124,9	127,3	98,1	138	155	75,0	118,9	139,7	107,4	131,2	137,2
Septembre	106,9	121,7	125,3	105,2	150	165	79,1	125,3	142,0	116,8	132,8	138,2
Octobre	107,1	121,7	125,8	110,9	154	169	79,4	124,3	141,4	120,1	136,0	140,5
Novembre	107,4	122,2	126,1	117,2	157	173	79,2	123,4	141,7	122,6	137,9	141,7
Décembre	107,6	122,8	126,4	120,9	157	174	79,2	121,7	141,0	125,1	138,3	142,0
1940. Janvier	108,2	123,5	127,0	125,6	161	177	79,4	122,2	141,1	127,7	139,3	144,2
Février	108,4	123,7	127,2	128,5	161	179	78,7	123,7	141,9	129,7	139,5	144,6
Mars	109,4	126,1	128,6	128,8	161	178	78,4	122,2	141,3	132,1	139,6	144,8
Avril	109,6	127,3	129,4	132,2	158	180	78,6	123,9	142,0	134,2	141,9	147,3
Mai	109,9	128,9	130,4	133,7	159	181	78,4	125,0	142,1	134,9	143,3	148,2
Juin	110,4	129,1	130,8	134,6	158	187	77,5	126,7	142,8	138,7	145,4	149,6
Juillet	110,7	130,7	131,7	139,8	164	185	77,7	125,4	142,6	140,6	145,1	150,6
Août	110,8	133,0	133,1	140,6	166	187	77,4	•	142,2	145,7	145,7	151,0
Septembre	110,5	129,9	131,6	141,1	169	189	78,0	125,1	142,0	152,0	149,2	153,2
Octobre	110,6	126,6	130,2	142,7	172	192	78,7	•	141,1	155,5	152,3	156,7
Novembre	110,8	126,0	130,2	147,3	173	193	79,6	120,0	141,0	161,1	156,6	159,2
Décembre	110,9	126,6	130,8	148,4	172	196	80,0	121,8	141,2	163,9	157,7	159,9
1941. Janvier	111,4	127,1	131,5	149,6	171	197	80,8	122,4	142,6	166,5	160,2	162,9
Février	111,6	127,4	131,9	149,6	169	197	80,6	122,5	142,6	167,9	160,1	162,9
Mars	111,7	128,0	132,1	151,0	170	198	81,5	123,1	143,2	170,2	161,3	163,7
Avril	111,9	128,6	132,4	150,9	171	198	83,2	126,8	144,6	175,0	167,7	168,7
Mai	112,2	129,7	133,4	151,4	170	198	84,9	128,5	144,6	181,1	171,5	171,2
Juin	112,4	130,6	134,1	151,9	167	199	86,9	133,5	145,9	184,4	177,7	174,8
Juillet	112,4	134,2	136,1	153,0	167	199	88,8	135,2	147,6	187,5	179,4	177,1
Août	112,3	133,0	135,7	153,0	166	199	89,8	136,8	150,9	189,4	180,4	177,7
Septembre	112,6	128,3	133,3	154,4	165	199	91,4	140,2	150,9	191,0	181,2	178,2
Octobre	112,2	126,1	132,3	154,7	165	200	91,7	141,8	152,5	192,8	184,8	181,7
Novembre	112,4	126,2	132,8	155,0	165	201	92,3	143,5	154,2	197,6	188,4	183,8
Décembre	113,1	126,3	133,0	155,5	163	200	92,6	•	•	198,7	189,3	184,3

DISCUSSION

M. Roy pose au conférencier deux questions :

1° Quels sont les sentiments du conférencier relativement à la méthode la plus indiquée qu'il s'est proposé d'employer pour effectuer les comparaisons qui font l'objet de sa communication ;

2° Quelles sont les discordances qu'il a été amené à constater à l'occasion de ces comparaisons.

M. LACROIX répond sur le premier point qu'il s'est beaucoup moins préoccupé d'étudier la valeur des différentes méthodes que d'obtenir des résultats concrets à partir du prix des produits dont la comparabilité était la plus assurée.

Pour le second point, M. LACROIX ne se dissimule pas que les résultats obtenus sont très dispersés. Il estime néanmoins que ceux-ci lui permettent d'affirmer d'une part que le cours officiel du mark est nettement surestimé par rapport à sa parité économique et que, d'autre part, la parité du mark calculée d'après les prix des produits agricoles est inférieure à celle que l'on peut calculer pour les produits industriels.

MM. ROY et LACROIX sont d'accord pour considérer à la lumière de ces observations que le domaine des comparaisons internationales des prix est un de ceux pour lesquels il serait désirable d'appuyer les investigations concrètes sur des recherches théoriques préalables en poursuivant l'œuvre entreprise par certains théoriciens tels que STAEHLE, FRISCH, etc...

Contrairement à l'avis de M. LACROIX, M. Marcel RIEUL-PAISANT fait remarquer que le Comité central des prix a décidé depuis quelques mois la hausse de matières premières industrielles importantes : charbon, gaz d'éclairage, cuirs et peaux, soie grège, produits chimiques tels que soufre, iode, etc...

Il note en outre que le Comité central des prix doit tenir compte, dans la fixation des prix français, de la parité économique entre le franc et le mark, qui peut avoir pour effet de réfréner la hausse.

M. LACROIX répond que la remarque de M. RIEUL-PAISANT est intéressante, car elle présume une augmentation de la parité économique du franc et du mark au début de l'année 1942; mais elle ne s'applique pas aux observations recueillies, celles-ci n'ayant pas pu jusqu'ici être poussées plus loin que décembre 1941.

M. DECUGIS demande au conférencier si les chiffres qui viennent d'être indiqués tiennent compte des ventes irrégulières faites sur ce que l'on appelle le marché noir, c'est-à-dire à des prix supérieurs à la taxation.

M. LACROIX répond qu'il n'a pas été tenu compte des transactions clandestines, étant donné leur faible volume par rapport à la totalité des transactions, tout au moins en ce qui concerne les matières premières et les produits agricoles fondamentaux.

M. DECUGIS fait alors observer qu'il semble que les variations de prix résultant des calculs présentés sont assez loin de la réalité, pour certaines marchandises tout au moins, notamment pour les denrées alimentaires. Ces chiffres auraient donc besoin de subir une correction, si l'on veut serrer la réalité de plus près. En fait, il est incontestable que le coût de la vie a augmenté beaucoup plus que ne le font ressortir les calculs basés exclusivement sur les prix officiels. Le fait qu'une proportion de 5 à 10 % seulement d'une marchandise déterminée serait vendue sur le marché noir ne rend pas le fait négligeable, bien loin de là, car cette vente clandestine représente en valeur une fraction beaucoup plus importante. Si un producteur vend, par exemple, 90 % de sa production au prix taxé, et 10 % de façon clandestine à un prix, disons trois fois supérieur, il a tiré de l'ensemble de sa production 120 % de ce que la loi lui permettrait. L'écart global de prix est donc de 20 % et non de 10 % par rapport au prix officiel. La marge d'erreur est donc notable. Il paraît difficile de n'en tenir aucun compte. Il est de notoriété publique que, dans certains pays, le marché noir a pris un développement très important, ce qui rend les comparaisons singulièrement fragiles.

Répondant aux observations de M. DECUGIS et de M. LANDRY au sujet de l'élévation des prix sur les marchés clandestins, M. DIETERLEN fait remarquer que les transactions irrégulières ne portent que sur une portion relativement faible du volume des marchandises échangées. Les 14 millions de quintaux de blé qui auraient été soustraits au ravitaillement représentent 20 % seulement de la production nationale. Au surplus, une partie notable de ces 14 millions de quintaux ayant probablement été consommée sur place, le marché noir n'a pu être alimenté que par le surplus.

Pour se faire une idée de l'importance relative des transactions régulières et des transactions clandestines, il n'est que de se rappeler que le revenu national est passé de 300 milliards avant la guerre à 400 milliards en 1941, soit une augmentation de 33 %. Or, les prix clandestins sont souvent en hausse de 500 % à 1.000 %. Le simple rapprochement de ces deux marges de hausse montre que les dépenses effectuées sur les marchés clandestins, si elles peuvent absorber une part considérable des budgets individuels, ne sauraient néanmoins porter sur un volume important de denrées consommées.

Il en résulte que les données dont M. LACROIX fait état dans son exposé doivent être considérées valablement comme représentant le pouvoir d'achat de notre monnaie.

M. SAUVY fait remarquer que le reproche formulé contre le travail remarquable de M. LACROIX ne lui semble pas fondé. Sans doute, les calculs ne s'appuient-ils que sur les prix officiels et non sur les marchés clandestins.

Mais il faut bien noter qu'il s'agit exclusivement de prix de gros de matières premières et d'aliments. Or, pour beaucoup d'entre eux, la plus grande masse des produits se négocie aux cours officiels. Le marché noir du charbon, du fer brut, du sucre, etc..., est très restreint. Sur le blé, la viande, le lait, etc..., le marché officiel porte sur beaucoup plus de la moitié des transactions.

Les prix du marché noir forment une avant-garde légère et mobile dont il ne faut pas s'exagérer le volume, et susceptible de larges mouvements de progression ou de repli. C'est le gros de l'armée, composé des prix officiels des grands produits de base, qui forme la masse

la plus cohérente; c'est lui qui doit être pris en considération pour toutes négociations internationales, ainsi que pour la politique générale intérieure.

Les travaux de M. LACROIX présentent donc une grande portée et demandent à être encore approfondis.

M. LEPRINCE-RINGUET prie M. LACROIX de préciser si les prix moyens qu'il a établis sont bien des prix pondérés, et, sur la réponse affirmative du conférencier, il lui demande quels sont les éléments qui sont entrés en compte dans les calculs relatifs respectivement aux produits agricoles, aux produits industriels et aux prix de détail; enfin quelles sont les valeurs des changes qui ont permis de faire les comparaisons.

M. LACROIX indique les produits suivants comme ayant servi de base aux calculs de la parité économique des prix de gros agricoles : blé, seigle, pommes de terre, viandes de bœuf et de porc, saindoux, beurre, œufs, lait et sucre. Pour les produits industriels, il a utilisé les prix du charbon, de la fonte, du plomb, de l'étain, du zinc, du cuivre, de l'aluminium, de la tôle, du fer-blanc, des fils de lin, de la laine, des peaux de chevaux, des briques, de la chaux, du ciment, du papier journal, des superphosphates, des scories Thomas et de l'acide sulfurique.

Enfin, la parité économique des prix de détail a été établie à partir des prix français et allemands des produits suivants : pain, farine, riz, bœuf à bouillir, veau, mouton, saindoux, lait, beurre, œufs, pommes de terre, haricots blancs, sucre cristallisé et charbon domestique.

Le choix des produits a été en grande partie dicté par la possibilité de se procurer leurs cours en Allemagne et en France.

Les cours des changes utilisés ont été les cours officiels des diverses monnaies sur le marché suisse, sauf pour le mark, dont le cours est évidemment de 20 francs.

M. LEPRINCE-RINGUET est d'accord avec M. SAUVY sur ce que les prix des matières industrielles peuvent être considérés comme connus avec assez d'exactitude; pour les produits agricoles, il doit en être à peu près de même, encore que le marché noir, même s'il s'applique à des quantités relativement faibles, ne puisse, étant donnés les importants écarts de prix qu'il comporte vis-à-vis des prix officiels, avoir une influence négligeable. Pour les prix de détail, il croit que cette influence doit être beaucoup plus forte.

Quant aux cours des changes, les transactions sur le marché noir font ressortir de tels écarts qu'il paraît insuffisant de n'en pas tenir compte.

En résumé, il est d'avis que la communication de M. LACROIX présente un intérêt d'actualité considérable, mais que les éléments sur lesquels elle s'appuie offrent de sérieuses incertitudes qu'il n'est sans doute pas possible de lever actuellement. Il ne peut qu'émettre le vœu que M. LACROIX poursuive son étude et la tienne à jour en s'efforçant d'en redresser les éléments douteux. Le texte de sa communication devrait apporter toutes les précisions nécessaires pour permettre aux lecteurs d'asseoir leur opinion.

Répondant à M. LEPRINCE-RINGUET, M. LACROIX reconnaît les nombreuses incertitudes que contiennent ses résultats. Il fait remarquer à ce sujet, qu'il n'a pas eu pour but la détermination de la valeur exacte de la parité économique du franc et du mark, ce qui eût été bien prétentieux; il a seulement cherché, pour le moment, à préciser le sentiment général de l'opinion sur la valeur du franc.

Il juge que l'étude d'une question de cette importance ne saurait être laissée de côté, même si l'on ne peut obtenir tout d'abord que des résultats approchés; les données numériques fournies par cette première approximation lui semblent en effet préférables à une absence totale de renseignements.
